

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Pierre Massias explique la nécessité de reformer le Conseil d'administration de l'association suite à la modification des statuts. Il présente la composition proposée :

Collège des fondateurs : tel que mentionné dans les statuts :

- Jean-Pierre Massias
- Daniel Pouzadoux
- Xavier Philippe

Collège des partenaires : la liste suivante est soumise à l'appréciation des administrateurs

- Observatoire Pharos, représenté par Jean-Arnold de Clermont
- Fondation Pierre Fabre, représentée par Béatrice Garrette
- Université de Pau et des Pays de l'Adour, représentée par Olivier Lecucq

Collège des universitaires et personnalités qualifiées : la liste suivante est soumise à l'appréciation des administrateurs :

- Christine Bertrand, doyen de l'Ecole de droit de Clermont-Ferrand
- Michel Carrié
- Marie-Laure Coquelet, Professeure de droit
- Eric Millard, Professeur de droit
- Patrick Pépin, journaliste à la retraite

Jean-Pierre Massias complète par deux propositions :

- Elire Xavier Philippe en tant que trésorier de l'association
- Choisir Marina Eudes en tant que coordinatrice du Conseil scientifique

La nouvelle composition du Conseil d'administration, ainsi que les deux propositions complémentaires, sont adoptées à l'unanimité à 11h45.

Suite à la présentation du Règlement intérieur modifié, adressé avec la convocation, ce dernier est également approuvé à l'unanimité des administrateurs présents à 12h15.

PV établi à Paris le 12 avril 2019

Jean-Pierre Massias
Président de l'IFJD



Magalie Besse
Directrice et Secrétaire générale de l'IFJD

